

APRES LE
45^e
CONGRES

ON VA S'ÉQUIPER POUR SE FAIRE RESPECTER PAR LE POUVOIR



SUPPLEMENT DU JOURNAL LE TRAVAIL
sur le 45e congrès de la CSN tenu à Québec du 11 au 17 juin 1972
Volume 48. Numéro 15 — Organe officiel de la CSN — juin 1972

	Canada Post Postage paid	Postes Canada Port payé
Bulk Third Class	En nombre troisième classe	
	F-38 Montréal	

UNE EXPERIENCE EXTRAORDINAIRE POUR LE MONDE ORDINAIRE

Diane Vinet,

présidente du conseil central de Beauharnois-Valleyfield.

“Le congrès a été une expérience extraordinaire pour le monde ordinaire. 7 jours à Québec, 7 jours de formation, d’information, d’éducation, de participation, 7 jours d’histoire. J’ai personnellement vécu une semaine très enrichissante au point de vue syndical et j’ai particulièrement apprécié le travail de ceux qui ont oeuvré dans l’ombre. Les nombreuses interventions m’ont permis de connaître des points de vue des plus variés venant de camarades de tous les milieux. La solidarité que l’on retrouve dans notre mouvement est très particulière et je crois que cela vient du fait que nous poursuivons tous un même but: la libération des travailleurs.”



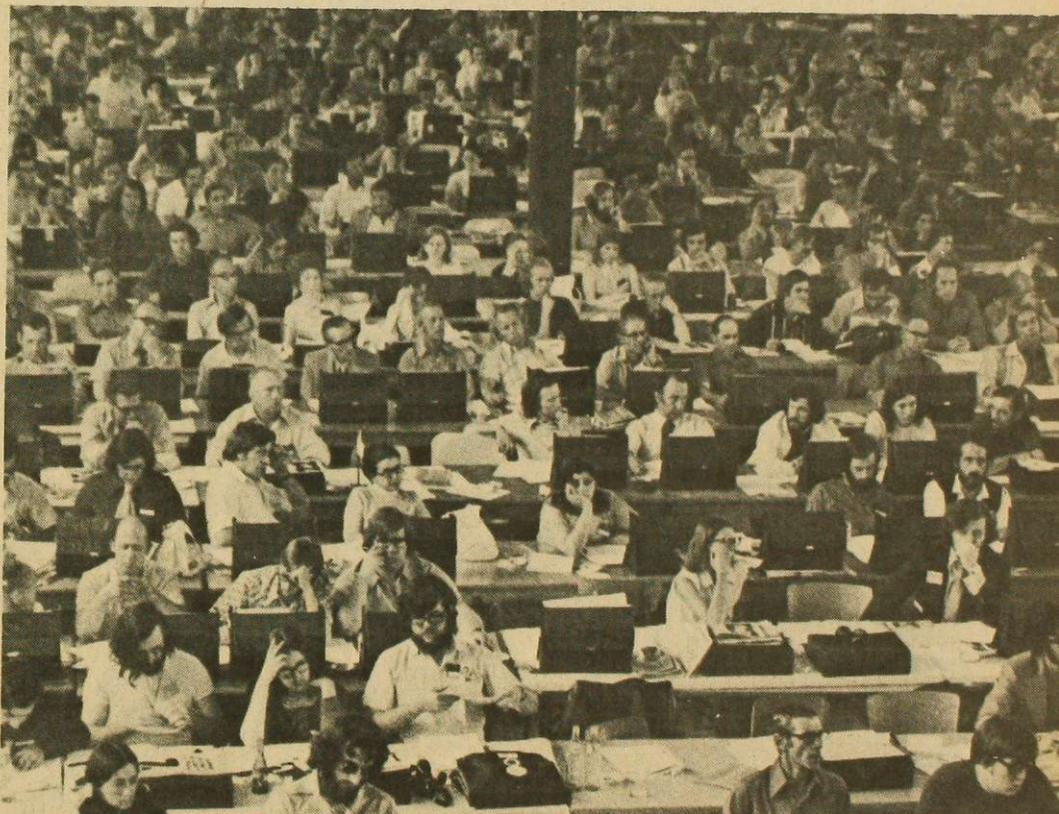
Le 45ème congrès de la CSN

“UNE EXPÉRIENCE EXTRAORDINAIRE POUR LE MONDE ORDINAIRE”

Ce supplément du journal *Le Travail* veut aider à porter à tous les travailleurs le courant nouveau de vie et de force qui est sorti de l'assemblée souveraine du congrès et qui trace pour le mouvement une ligne de pensée et d'action à la fois très précise et très large.

Tous, à l'intérieur comme à l'extérieur, ont été frappés par la liberté d'expression et la participation exceptionnelle des délégués, par l'ampleur des débats et la largeur de vue des décisions, par le calme qui a régné entre tenants d'opinions opposées, par le réalisme et la détermination des orientations choisies. S'il y a quelque part un grand modèle de démocratie, où le pouvoir s'exprime dans l'assemblée souveraine du monde ordinaire, il était là.

Il se dégage du congrès une impression de force calme, attentive, vigilante et militante. Il est évident que la CSN sort de la folle aventure des 3D et de la répression brutale du mois de mai plus forte, plus dynamique et plus consciente de sa tradition et de sa mission que jamais. Sa force est intacte. On voit revivre la grande CSN de 1949, de 1960 et de 1968.



LE TRAVAIL Organe officiel de la CSN — Directeur: Guy Ferland — Conception graphique: Jean Gladu — Photographie: François Demers et René Derome — Bureaux: 1001 St-Denis Montréal 842-3181 — Composé et imprimé par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon Montréal 379

A L'AVANT-GARDE DE LA VRAIE DEMOCRATIE AU QUEBEC

Ambroise Picard,

syndicat de la construction de Sept-Iles.

“C’était mon premier congrès. J’ai été profondément marqué par la démocratie, la justice et la liberté qui ont régné dans les débats qu’ont dirigé de façon remarquable Marcel Pepin et Norbert Rodrigue. Je n’ai jamais rien vu d’aussi démocratique au Québec. J’ai assisté à trois congrès de la fédération du Bâtiment: le dernier a été la plus grande bouffonnerie jamais vue, avec quatre gorilles dans un coin, fournis de boisson, dirigés par Labelle et compagnie, qui faisaient taire les délégués qui prenaient le micro pour contester et les invitaient à sortir dehors pour se battre. J’ai aussi assisté, il y a deux ans, à une réunion de la commission de l’industrie de la construction au parlement de Québec: le plus grand désordre a régné durant une heure, la police pour le maintien de l’ordre s’est évaporée dans un sauve-qui-peut général, Jean Cournoyer, très énervé, était monté debout sur la table pour demander aux combattants de revenir à l’ordre jusqu’à ce que Jean-Jacques Bertrand demande la remise de l’assemblée. A vous de tirer vos conclusions; quant à moi, la CSN est à l’avant-garde de la vraie démocratie au Québec.”



UN REVEIL BRUTAL

Louise Champoux,

employée au conseil central de Sorel.

“Le congrès de la CSN a été pour moi un réveil brutal en ce sens que, travaillant depuis bientôt cinq ans dans le mouvement syndical, je n'avais pas réellement pris conscience de la force d'un mouvement tel que le nôtre. Il y a beaucoup de “profanes” qui auraient gagné énormément à assister à ce congrès. Je souhaite que l'on donne plus souvent l'opportunité aux employés du mouvement de se libérer de leur routine pour pouvoir participer. Je réserve ma place pour le prochain congrès.”

LE MOMENT DE PASSER A L'ACTION

Florian Morin,

président du conseil central de Joliette.

“C'était mon troisième congrès, et je considère celui-ci comme une réussite sans précédent. La possibilité de faire connaître son point de vue a été drôlement facilitée par l'ordre et la procédure du congrès. Je suis d'accord avec le rapport moral du président et l'orientation de notre mouvement. Il semble vraiment que ce n'est pas le moment de “bloquer” au niveau de l'action, qu'elle soit politique ou autre: l'important, c'est que cette action soit efficace pour défendre les intérêts des travailleurs contre quiconque. Quand on vit une telle expérience, on voudrait qu'elle soit possible à tous nos membres pour qu'ils en sortent aussi motivés qu'on peut l'être”.



PLUS QU'UN MOUVEMENT SYNDICAL

Jean-Paul Cournoyer,

président du syndicat de la construction de Sorel.

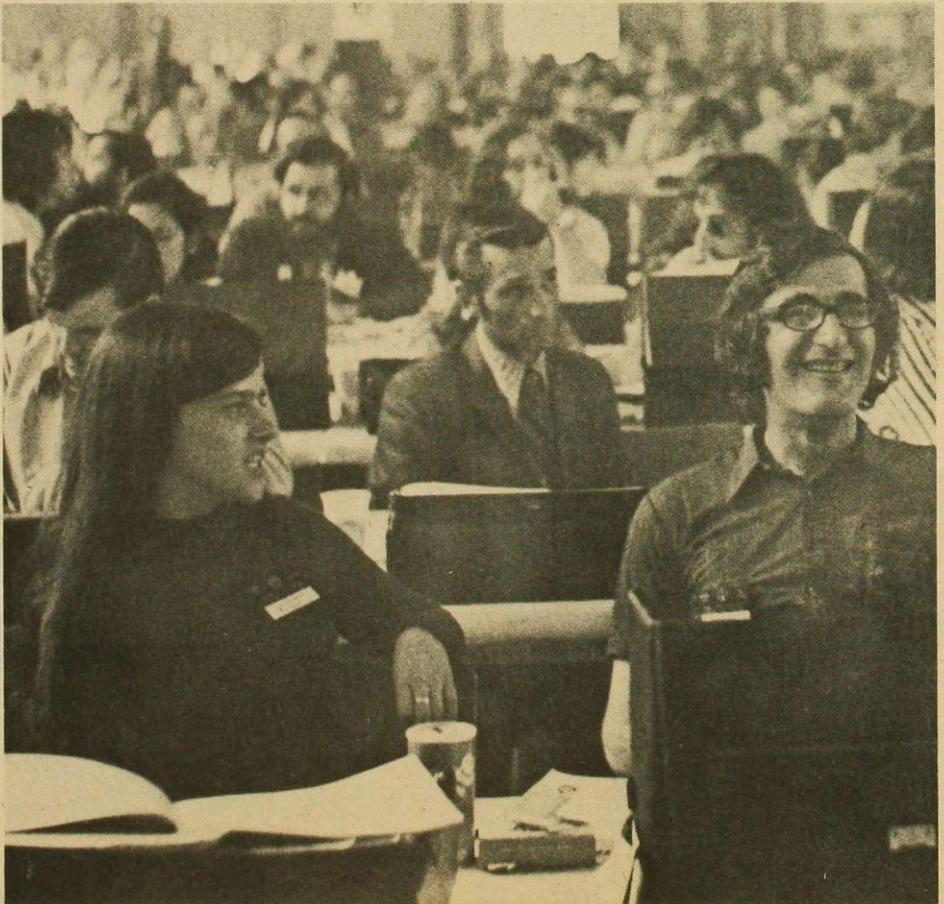
“Je me souviendrai longtemps de ce congrès. On a permis à tous et chacun d'exprimer clairement son opinion. Dans les heures difficiles que nous vivons, le congrès a eu l'effet de réveiller les endormis et de ce fait, permis à tous de prendre conscience que la CSN est plus qu'un mouvement syndical: c'est une force pour les travailleurs.”

LE VÉRITABLE MOUVEMENT DES TRAVAILLEURS

Lucien Demers,

conseiller technique pour la Métallurgie à Sorel.

“Le congrès s'est déroulé de façon quasi parfaite. Les politiciens, les politicailleurs, les dissidents, les media d'information, ceux qui avaient peur et le grand public étaient aux aguets. Mais ceux qui voulaient la destruction de la CSN ont été amèrement déçus. L'orientation de la CSN, partie du rapport du président, a été claire, nette et précise. Les commentaires de la presse ont été élogieux à l'égard des congressistes, ce qui n'est pas peu dire. Les délégués se sont montrés déterminés à faire de la CSN le véritable mouvement qui défend les travailleurs. La CSN créera une société nouvelle.”



AUCUN CHARRIAGE

Gérard Desroches,

président du syndicat de Simmond Saw à Granby.

“J’ai été surpris, car je pensais qu’à la suite du départ des 3D et de leurs supporteurs, la gauche charrierait avec un gros autobus, mais ça n’a pas été le cas. Le congrès a été fatigant (je n’avais pas un bon lit) et les journées longues, mais ce fut un congrès ouvert. La défaite de Raymond Parent m’a surpris.”

LE MEILLEUR CONGRES

Gérard Gingras,

président du syndicat de l’Alcan de Shawinigan.

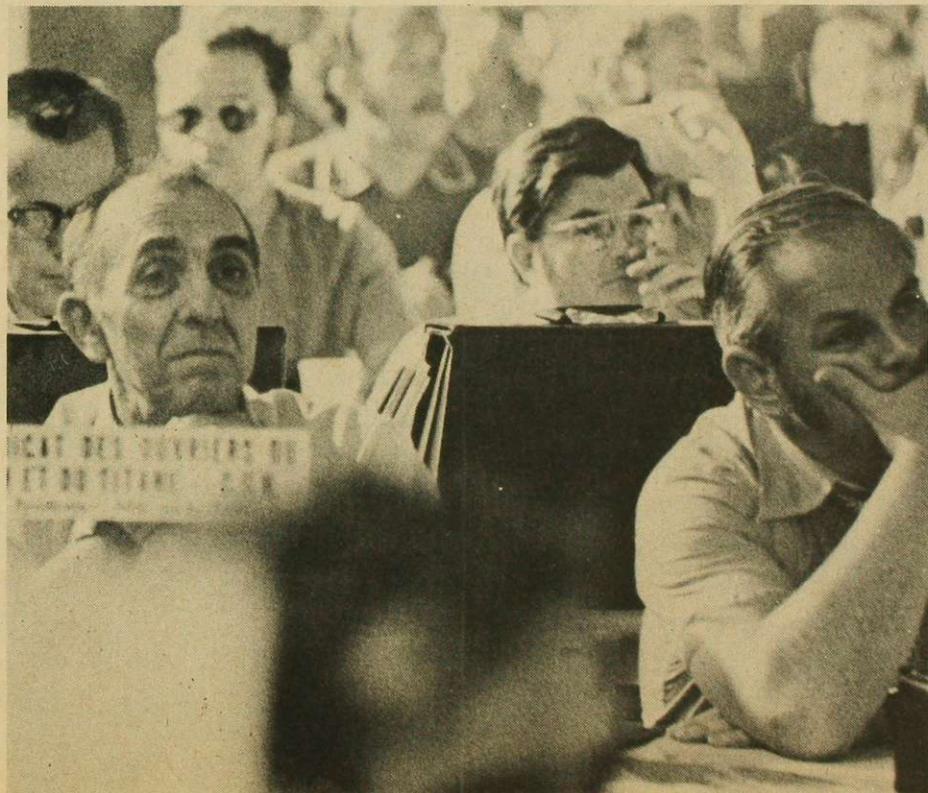
“C’est le meilleur congrès auquel il m’a été donné d’assister. Jé regrette que les 700 membres de notre syndicat n’aient pas vécu ça. Nous devons maintenant nous atteler à la tâche d’informer nos membres”.

LES DELEGUES ONT ENFIN REALISE LEUR FORCE

Guy Lévesque,

au nom des délégués de Sherbrooke.

“Le dernier congrès de la CSN a été formidable. Ce fut réellement un centre de décision et d’orientation. Il a été possible pour tous les délégués de s’exprimer librement, dans un calme remarquable et un atmosphère détendu. Il faut souligner la participation exceptionnelle des délégués qui sont restés à leur poste malgré les longues heures de débats. Je crois qu’ils ont enfin réalisé et évalué leur force. Ils sont prêts à foncer, à continuer de se battre pour défendre leurs intérêts et obtenir ce qui leur revient. Le travail de l’exécutif et de plusieurs personnes a beaucoup contribué à faire de ce congrès une réussite sans précédent. Vive la CSN! On en sort plus forts. Nous le monde ordinaire, on lâche pas!”



UN CONSENSUS SUR L'ACTION POLITIQUE NON-PARTISANE

Maurice Langevin,

conseiller technique pour la Métallurgie à Sorel.

“Quant à moi, le dernier congrès de la CSN a prouvé d’une façon claire et précise que la grande majorité des quelques 1500 délégués désirent que leur centrale continue à être progressive et adaptée au temps présent. Les représentants des travailleurs sont pleinement conscients qu’il leur faut oeuvrer en dehors de la convention collective, par de l’action politique non-partisane, s’ils veulent se faire respecter et parvenir à un minimum de justice”.

REPRESENTATIF ET DEMOCRATIQUE

Les délégués de Trois-Rivières,

(Yves Bournival, président du conseil central).

“La participation des délégués de tous les secteurs professionnels et de toutes les régions a démontré la représentativité et la démocratie du congrès. Le travail en ateliers a permis une participation et une liberté d’expression plus grandes. En général, tous les délégués sont satisfaits du congrès et font déjà un travail pour former un comité populaire. On aimerait voir amender certaines règles de procédures qui font perdre du temps et on a quelque peu déploré le mode électoral à la vice-présidence.”



L'ACTION POLITIQUE N'EST PLUS UN MYTHE

Marcel Pelletier,

président du syndicat de Crucible Steel

“De tous les congrès auxquels il m'a été donné d'assister, c'est le meilleur, tant pour la participation extraordinaire des délégués que pour les décisions prises. Les 3D nous auront au moins apporté quelque chose de bon en nous obligeant à prendre position et à prendre conscience du rôle de la CSN. Le rapport moral décrit nettement l'orientation du mouvement. L'action politique n'est plus un mythe pour les travailleurs, c'est maintenant une réalité”.

TOUT LE MONDE A PU S'EXPRIMER LIBREMENT

Pierre Genest,

conseiller syndical de la FNS à Trois-Rivières.

“Pour moi, c'était mon deuxième congrès de la CSN. En comparaison avec le congrès de 1970, je dis que c'est le jour et la nuit. En 1970, le congrès m'est apparu comme un charriage continu et des règles de procédures à n'en plus finir. Au congrès qui vient de se terminer, j'ai constaté que tout le monde pouvait s'exprimer librement sans être pris dans des règles de procédures à n'en plus finir. La CSN sort plus forte que jamais de ce congrès et le nettoyage que les 3D (les traîtres) préconisaient s'est fait lorsqu'ils ont quitté la CSN pour partir leur centrale-suicide. Bonne chance au nouvel exécutif.”



MAL REPRODUIT PAR LES MEDIA D'INFORMATION

Denis Bellemare,

conseiller syndical au conseil central de Beauharnois-Valleyfield.

“Le congrès de la CSN fut très mal reproduit au niveau des média d'information. C'est ce qui ressort d'une assemblée d'information tenue lundi, le 19 juin, avec des militants de la région. La différence d'opinion entre les délégués qui avaient assisté au congrès et ceux qui n'y étaient pas allés était tellement grande que certains se sont demandé si la CSN n'aurait pas avantage à se procurer du temps à la télévision pour corriger l'interprétation de certains journaux. Un délégué a souligné que la télévision est l'instrument qu'il nous faut pour appliquer les résolutions du congrès”.

LA BASE S'EST EXPRIMEE

Raymond Cardin,

président du syndicat de l'industrie métallurgique de Sorel.

“Le congrès a été mené de main de maître et s'est déroulé le plus démocratiquement possible, ce qui a dû en surprendre plusieurs. On a donné la chance aux travailleurs de la base de s'exprimer librement et sans contrainte. La participation des délégués et le fonctionnement des ateliers fut excellent même si les heures de délibérations furent longues. Il reste beaucoup à faire, mais la CSN est plus forte que jamais.”



LA FORCE DE LA DIVERSITE

André Lebordais,
président du conseil central
de Shawinigan

“Nous venons de connaître, à mon avis, un des meilleurs congrès de l'histoire de notre centrale. Toutes les tendances ont eu l'occasion de s'exprimer dans la liberté et le respect le plus total, même si les sujets étudiés étaient difficiles et d'une extrême importance pour l'avenir de notre mouvement.

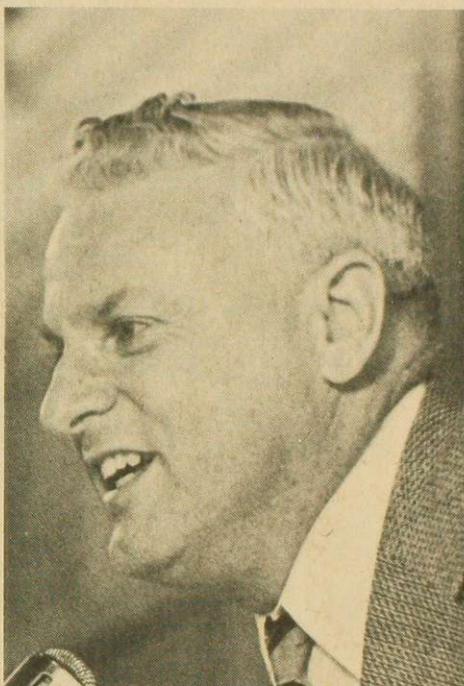
Ceux qui ont assisté au congrès peuvent également témoigner que, contrairement à ce que certains prétendent, que la diversité des groupes est une richesse pour la CSN. J'ai senti que tous, quelque soit le milieu qu'ils représentent, peuvent se faire comprendre des autres et ne recherchent qu'une chose: travailler à l'avènement d'une société plus juste, plus fraternelle où chaque homme et chaque femme seront respectés dans leur vie entière.

Les délégués ont décidé par une très forte majorité de s'engager dans une action politique bien précise. Nous sommes conscients que cette question est contestée par ceux qui craignent d'être dérangés par nos démarches et également par ceux qui ne saisissent pas clairement le sens de notre action politique.”

UNE REUSSITE TOTALE

Jean-Baptiste Deschênes,
vice-président du syndicat des Chan-
tiers maritimes de Sorel.

“Le congrès, en général, a été une réussite totale. La nouvelle formule avec des ateliers qui discutaient sur le même sujet a évité une perte de temps inutile. Quant au rapport moral du président et à ses amendements, ils reflètent très clairement l'orientation du mouvement”.



LA BATAILLE NE FAIT QUE COMMENCER

Robert Veillette,
syndicat de Gulf à Shawinigan.

“Un des plus beaux congrès. Après une chicane de ménage, on est toujours plus unis. Il reste toutefois que la bataille ne fait que commencer. Poursuivre l'orientation du congrès, régler notre conflit à la fédération de la Métallurgie (c'est pas un cadeau), combattre la fameuse drogue CSD (c'est pire que n'importe quel LSD). Espérons que toutes les mesures vont être prises pour revenir à la normale. Continuons le combat”.

LES CHOSES APPELEES PAR LEUR NOM

Rémi Vachon,
conseiller syndical à Thetford Mines.

“C'est le premier congrès qui touche les vrais problèmes en profondeur. On a appelé les choses par leur nom. Ceci a mis tout le monde à l'aise et permis une participation et un enthousiasme sans précédent. Nous sommes partis du congrès satisfaits et heureux parce que nous avons dépassé les vœux pieux. J'espère que la peur d'appeler les choses par leur nom est bel et bien finie et fait place à une volonté de vivre, source de joie de vivre.”



ON S'EST D'ABORD RESPECTÉ

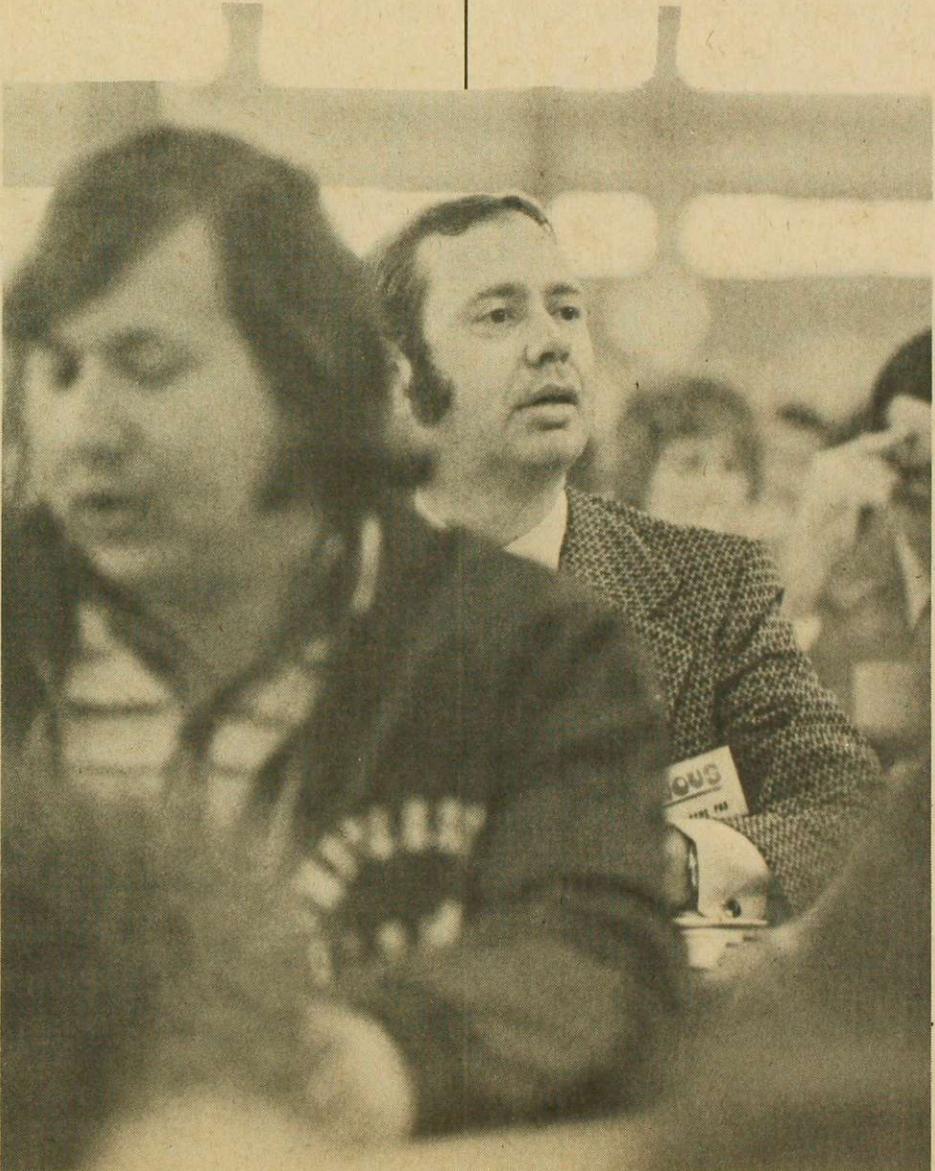
Un délégué content

“La plus belle démonstration de démocratie. Le thème du congrès était: ils vont nous respecter. On s'est d'abord respecté et la démocratie a été respectée d'un bout à l'autre. Je suis persuadé que s'il y avait des gens sur la clôture ou s'il y avait des hésitations à demeurer à la CSN, au terme du congrès, les délégués ne pouvaient que s'embarquer à fond dans la CSN.”

PLUS PROFITABLE QU'EN 1970

Gilbert Stevenson,
Québec.

“Ce congrès a été plus profitable que celui de 1970. Beaucoup de sujets importants ont été discutés. Il y a eu moins de charriage avec les questions préalables et les questions de privilège. Les gens ont voulu améliorer l'exécutif et ils ont démontré qu'ils avaient encore confiance au conseil et au bureau confédéral”.



LA CHALEUR HUMAINE DU MONDE ORDINAIRE

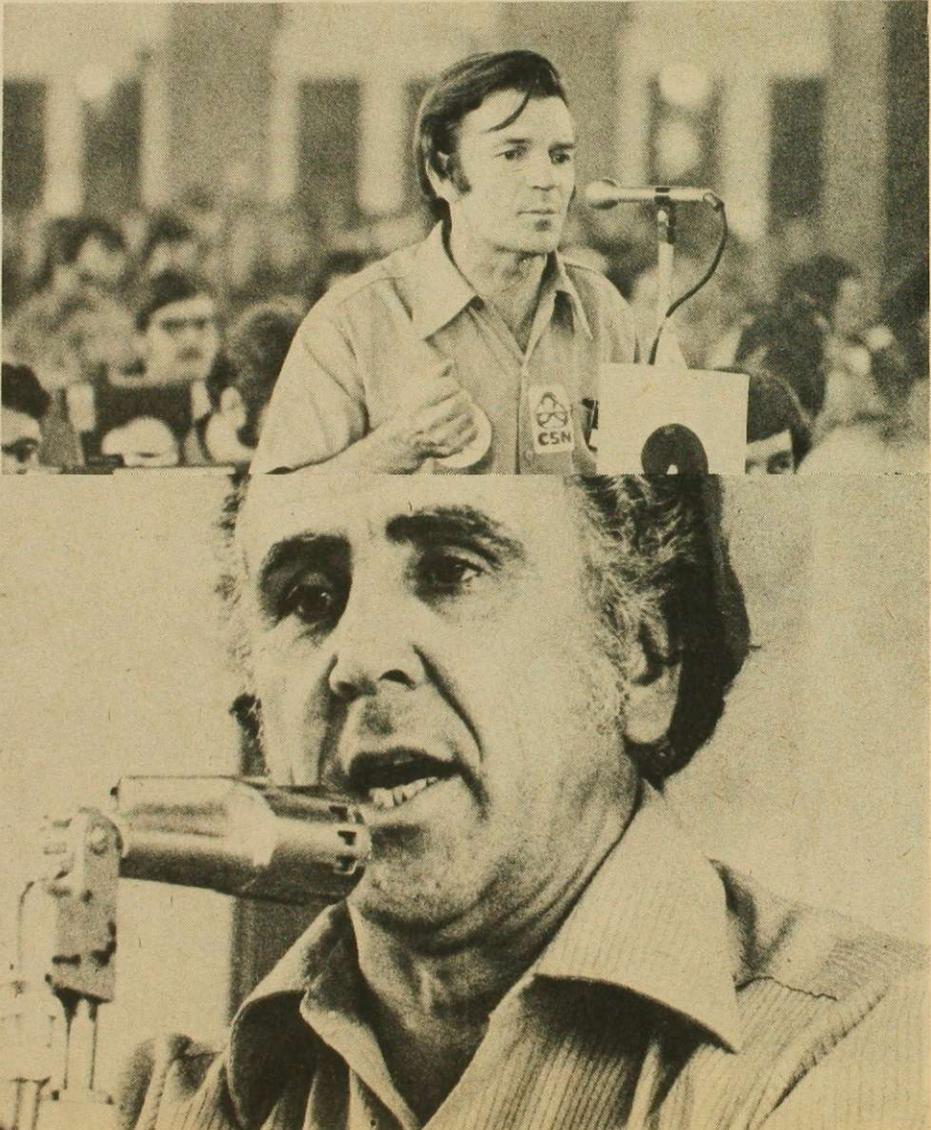
Gérard Cournoyer,
syndicat du fer et titane de Sorel.

“J’ai été ému de sentir la chaleur humaine qui se dégageait de tout ce monde ordinaire. Plusieurs délégués m’ont dit que c’était le congrès le plus émouvant qu’ils avaient vécu jusqu’à date. Cette représentation syndicale est le commencement d’une ère nouvelle pour tous les travailleurs du Québec. L’éducation et la formation syndicale que j’ai acquise à ce congrès sera profitable aux membres que je représente.”

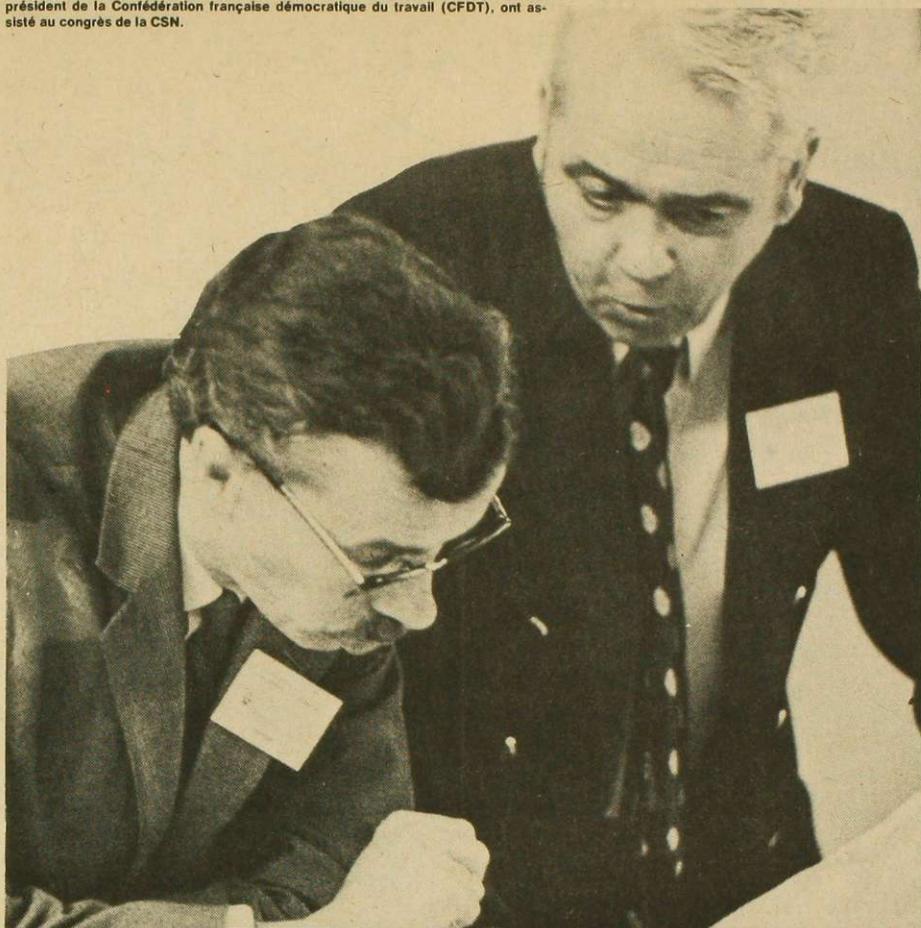
LE MENAGE EST FAIT

Claude Gauthier,
président du conseil central du Nord-Ouest.

“C’est le congrès le mieux réussi des cinq auxquels j’ai assisté. Les délégués ont réalisé que ceux qui avaient préconisé un ménage dans la CSN ont réellement fait ce ménage en partant. Pour plusieurs délégués qui étaient au congrès pour la première fois, notamment de notre région, ce fut un cours de formation syndicale. Tous les délégués du Nord-Ouest se sont dit très satisfaits de leur congrès.”



Jean Kulakowski, secrétaire général de la branche européenne de la Confédération mondiale du travail (CMT) à laquelle la CSN est affiliée, et Laurent Lucas, président de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), ont assisté au congrès de la CSN.



LA PARTICIPATION AU CONGRÈS A ÉTÉ EXCEPTIONNELLE

En dépit des dissidences et des tensions qui ont précédé le congrès, la participation au congrès de cette année a été plus grande que celle du congrès précédent, tant en présences qu'en participation aux débats. En fait, les délégués officiels qui se sont effectivement inscrits au congrès représentaient 82% des membres et 56% des syndicats.

Au 1er mai 1972, la CSN comptait 250,571 membres, dont 221,629 cotisants, et 1,102 syndicats. La moyenne du nombre de membres par syndicat était de 219, et le nombre des petits syndicats a augmenté au cours des dernières années.

La délégation au congrès se compose comme suit: 3 délégués par fédération, 3 délégués par conseil central, 1 délégué par syndicat, plus un deuxième si le syndicat a 150 membres et un autre additionnel pour chaque 200 membres supplémentaires.

Pour évaluer la participation avec les chiffres du tableau ci-contre, il faut tenir compte de deux causes possibles d'absences: les dissidences survenues depuis la mi-mai et l'existence de petits syndicats dont les moyens financiers sont trop faibles pour permettre l'envoi de délégués. Un faible pourcentage de participation des syndicats d'une fédération ou d'un conseil central n'indique pas nécessairement un foyer de dissidence. Il peut être dû à la

présence dans ce secteur de plusieurs petits syndicats qui n'ont pu venir au congrès faute de moyens. Dans ce cas, on constatera que le pourcentage des membres représentés est, lui, beaucoup plus élevé. Si les deux pourcentages sont faibles et accusent une baisse par rapport à 1970, il y a bien des chances que ce soit dû à la dissidence ou à un désintéressement sérieux. En effet, les pourcentages sont établis à partir du nombre total de syndicats et de membres avant la dissidence.

Portrait des délégués

Un questionnaire rempli par un peu plus de 1000 délégués permet d'établir le portrait des délégués du congrès.

Près de 60% en étaient à leur premier congrès.

84% des délégués étaient des hommes, mariés pour la plupart (85%), dont l'âge moyen était de 36 ans, la scolarité de 11 ans et le salaire moyen de \$7,451.

16% des délégués étaient des femmes, célibataires pour la plupart (65%), dont l'âge moyen était de 31 ans, la scolarité de 12 ans et le salaire moyen de \$5,856.

23% des délégués venaient de syndicats de moins de 100 membres, 43% de syndicats de moins de 200 membres et 57% de syndicats de plus de 200 membres.

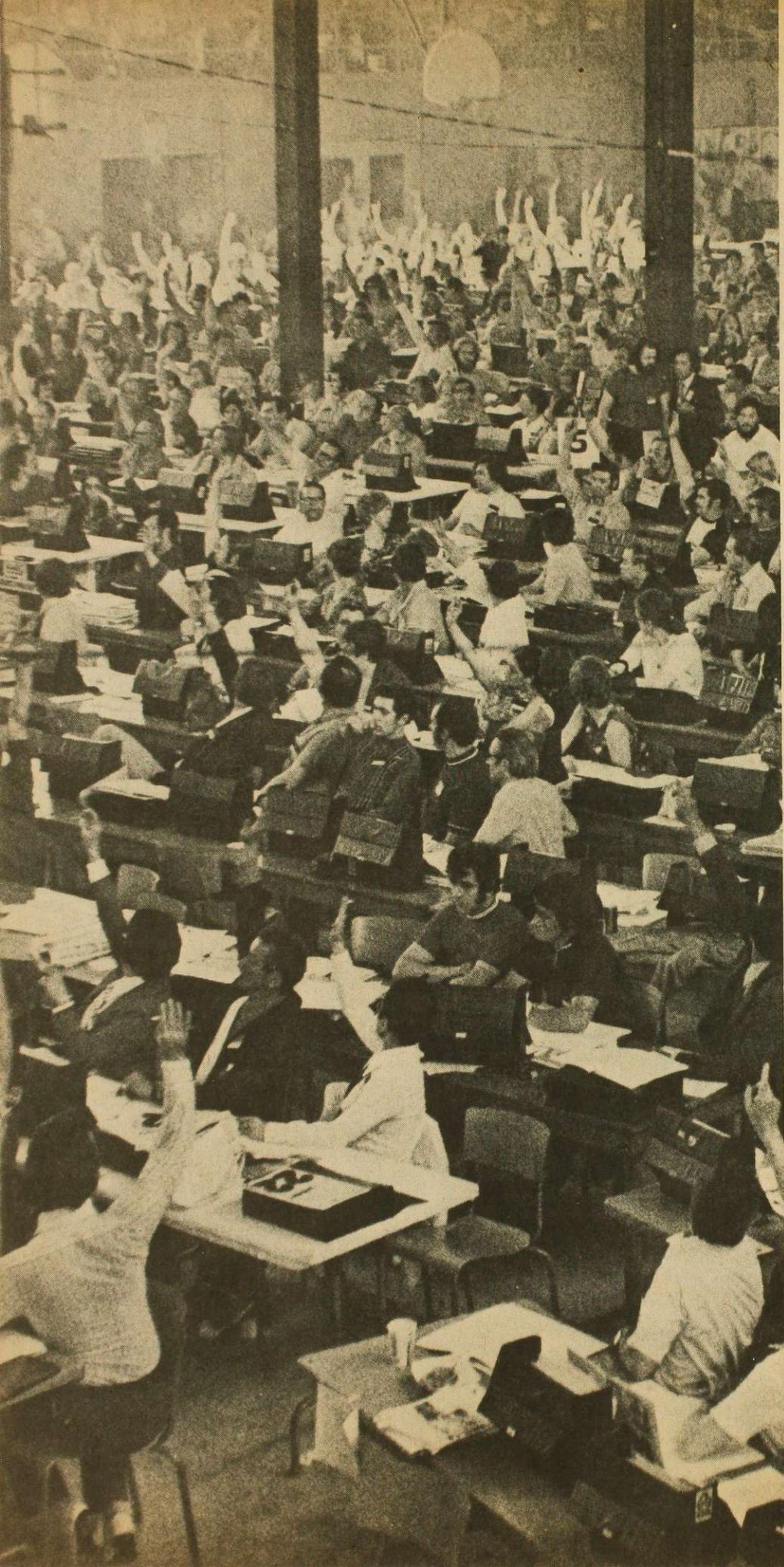
FEDERATIONS	Syndicats représentés		Membres représ. 1972	Délégués 1972
	1970	1972		
01 Bâtiment et bois	41%	32%	68%	98
02 Commerce	47%	44%	69%	86
03 Enseignants	96%	85%	88%	49
04 Fonctionnaires provinciaux	100%	100%	100%	147
05 Ingénieurs et cadres	71%	76%	90%	42
06 Métallurgie	50%	57%	85%	154
07 Papier et forêt	40%	41%	81%	66
08 Services	75%	89%	95%	415
09 Services publics	35%	57%	84%	193
10 Textile	74%	21%	15%	10
11 Vêtement	65%	20%	22%	8
14 Imprimerie & information	62%	61%	82%	20
12 Non-fédérés	100%	22%	20%	3
TOTAL	55%	56%	82%	1291

Avec les 55 délégués statutaires des c. centraux et 2 de l'exécutif 1348

CONSEILS CENTRAUX				
01 Beauharnois-Valleyfield	66%	65%	83%	18
02 Côte-Nord	22%	36%	70%	33
03 Drummondville	27%	52%	73%	15
04 Gaspésie	50%	84%	86%	22
05 Granby	49%	44%	53%	25
06 Hull-Ottawa	39%	40%	78%	29
07 Joliette	40%	53%	86%	31
08 Laurentides	47%	75%	90%	31
09 Montréal	69%	63%	87%	355
10 Nord-ouest québécois	75%	55%	60%	14
11 Québec	71%	56%	72%	179
12 Rimouski	59%	44%	78%	32
13 Saguenay-Lac St-Jean	42%	54%	82%	119
14 Shawinigan	48%	62%	86%	37
15 Sherbrooke	54%	35%	66%	53
16 Sorel	48%	45%	93%	34
17 St-Hyacinthe	53%	42%	69%	29
18 St-Jean	38%	62%	57%	20
19 Thetford-Mines	59%	60%	90%	28
20 Trois-Rivières	40%	58%	78%	22
21 Victoriaville	61%	18%	33%	16
Syndicats provinciaux	100%	100%	100%	180
Syndicats isolés	100%	33%	22%	1
TOTAL	50%	53%	81%	1323

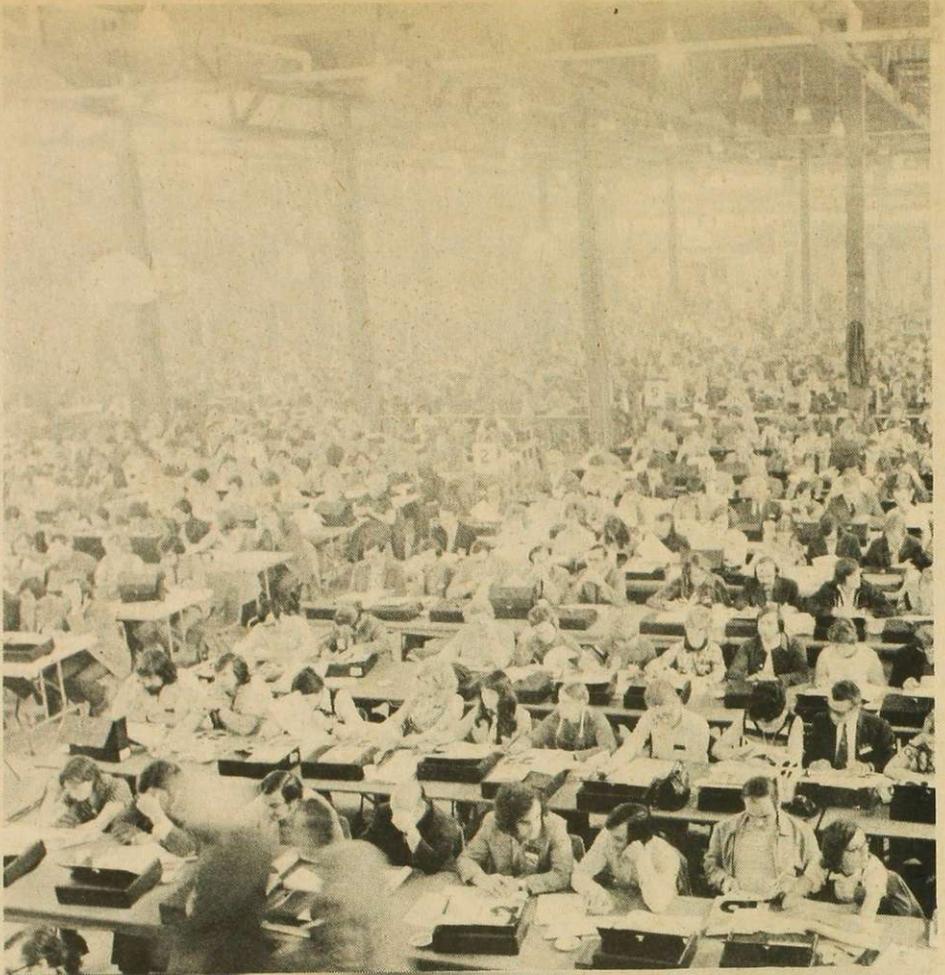
Avec les 23 délégués statutaires des fédérations et 2 de l'Exécutif 1348

Seules les fédérations du Bois, du Textile et du Vêtement et le conseil central de Trois-Rivières n'ont pas envoyé de délégués statutaires (3 délégués chacun)



**ON
SAIT
OÙ
ON VA**

Les grandes orientations décidées par le congrès



RUPTURE AVEC LE REGIME ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Le 45e congrès de la CSN a identifié avec précision les ennemis des travailleurs. Ces ennemis, ce ne sont pas seulement les patrons dans les entreprises avec qui les travailleurs négocient des conventions collectives. Ces ennemis, ce sont d'abord les investisseurs américains, et ensuite les hommes du gouvernement qui leur servent de gérants de succursales, avec l'appui des élites et des notables.

Les investisseurs américains se sont appropriés le contrôle de nos ressources naturelles, sauf l'électricité, avec l'accord des gouvernements et en échange de gros privilèges pour les notables. Cela leur permet de contrôler ce que nous produisons, ce que nous consommons, et jusqu'à un certain point ce que nous pensons.

Et si par hasard les travailleurs protestent trop fort contre les conséquences de cette domination économique et culturelle, le gouvernement intervient pour défendre les intérêts américains avec la loi, la police, les tribunaux, et l'armée si nécessaire. Pendant que les élites et les notables applaudissent la répression dans leurs journaux.

Car les investisseurs américains ne sont pas fous. Ils n'imposent pas directement leur loi aux travailleurs. Ils la font imposer par des gens de chez nous qui essayent de faire accepter aux travailleurs le chômage, les fermetures d'usines, les mises à pied et la pauvreté pour

une grande partie de la population.

Ces gens-là ne sont jamais mal pris. Ils profitent à plein des investissements américains. Et en échange, ils se font les propagandistes des intérêts américains. Ils occupent partout les postes de commande, et ils forment le gouvernement. Ils constituent une sorte de cousin qui s'interpose entre les revendications des travailleurs et les maîtres de l'économie. Et le régime Bourassa est le premier à afficher aussi ouvertement la volonté des notables de vendre le Québec aux intérêts américains.

Or le temps est venu de prendre les moyens pour détruire ce réseau d'intérêts particuliers, ce régime qui s'interpose, au nom du patronat, entre les travailleurs et ceux qui investissent. Le temps est venu de mettre en place des structures permanentes d'action politique non partisane, afin de remplacer les gérants des investisseurs américains par des députés qui respecteront la volonté démocratique des travailleurs-électeurs.

En adoptant le rapport moral du président, le congrès de la CSN a consommé la rupture avec le régime économique et politique, lequel avait été remis en question dans les documents d'étude *"Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système économique actuel"* et *"Ne comptons que sur nos propres moyens"*.

LES COMITÉS POPULAIRES

A partir du moment où on réalise que les ennemis des travailleurs ne sont pas uniquement les patrons dans les entreprises, mais aussi les hommes de gouvernement qui imposent aux travailleurs la loi des investisseurs américains, la conclusion suivante s'impose: c'est qu'il faut s'équiper pour obliger les hommes de gouvernement à nous respecter, comme on s'est équipé pour obliger les patrons à nous respecter dans les entreprises syndiquées.

Dans son rapport au congrès, le président de la CSN a proposé de mettre en place une organisation permanente pour obliger les hommes de gouvernement à respecter la volonté démocratique des travailleurs. Il a proposé que les travailleurs syndiqués et non syndiqués se regroupent au niveau de chaque comté dans des **comités populaires** dans le but de "connecter" le parlement avec la réalité.

Le travail des comités populaires

A cette fin, le rapport du président proposait d'abord que les comités populaires fassent battre le parti libéral et s'assurent que les prochains gouvernements seront composés de façon que les travailleurs puissent faire entendre leur voix à l'assemblée nationale.

Pourquoi battre le parti libéral? Parce que, selon le président, ce parti s'est donné pour mission d'intégrer le Québec de gré ou de force dans le grand tout économique nord-améri-

cain et dans le grand tout politique canadien, parce que ce parti utilise les lois-matraque, les tribunaux et la police pour écraser les travailleurs, parce que ce parti n'a pas le courage de faire respecter la langue de la majorité des Québécois, parce que ce parti s'est fait élire en trompant la population avec de fausses promesses et qu'il accomplit ses basses oeuvres avec l'argent des Américains d'un côté et la menace de l'armée canadienne de l'autre.

Pas seulement le parti libéral

Là-dessus, le congrès a amendé le rapport du président pour dire que les comités populaires devraient plutôt combattre tous les partis politiques qui cherchent à étouffer les mouvements syndicaux et les travailleurs en général, ce qui enlève la référence particulière au parti libéral. De plus, le congrès a précisé que les comités populaires devraient dresser la géographie politique de chaque comté et décider, en temps opportun, d'éclairer les militants sur les programmes de chaque parti.

Les comités populaires devraient également oeuvrer sur le plan de **l'information**, en favorisant la création dans chaque région d'instruments d'information qui appartiennent aux travailleurs, ce qui inclut la diffusion de Québec-Presse; sur le plan de **l'éducation**, en diffusant la pensée de la CSN sur la société capitaliste dans laquelle nous vivons; sur le plan de la **politique municipale et scolaire**, pour que les tra-

vailleurs prennent le pouvoir à ces niveaux; sur le plan des **conflits syndicaux**, en constituant une force d'appui aux travailleurs en lutte contre un patron ou contre l'Etat.

Dans la tradition militante, non-partisane et non-doctrinale de la CSN

Les comités populaires respecteront la tradition de la CSN de n'être liée par aucune doctrine, car selon un amendement apporté par le congrès au rapport du président, ils devront condamner "les inégalités, l'injustice et la misère sociale engendrées par la forme actuelle du capitalisme, du libéralisme économique et du marxisme".

Les comités populaires seront autonomes et pourront décider eux-mêmes de combattre les candidats qu'ils jugeront anti-travailleurs, par les moyens qu'ils décideront eux-mêmes, de sorte qu'ils pourront, s'ils le jugent opportun, appuyer des candidats qu'ils jugeront favorables aux travailleurs.

Les comités populaires devront s'auto-financer. Et même si leur moteur doit être les travailleurs syndiqués de toutes les centrales, la CSN comme telle devra demeurer indépendante des comités.

Le rapport du président rappelle d'ailleurs que la CSN comme telle doit résister à la tentation de former son propre parti politique ou d'en appuyer un formellement, afin de garder toute sa liberté d'action comme mouvement syndical.

Cela respecte la tradition non-partisane et militante de la

CSN, qui a toujours été indépendante des partis politiques mais qui a souvent combattu avec acharnement, soit directement comme centrale ou soit par l'intermédiaire d'un de ses corps affiliés, des candidats qui avaient maltraité les travailleurs.

En somme, les comités populaires visent à donner plus d'ampleur à l'action politique non-partisane que la CSN a toujours pratiquée, avant même qu'on appelle cela de l'action politique. Comme le souligne le rapport du président, notre mouvement n'a jamais été uniquement axée sur la convention collective, et il a toujours pensé que seul l'Etat pouvait dompter la libre entreprise.

Le rapport cite plusieurs exemples d'interventions du mouvement auprès des gouvernements pour que ceux-ci défendent les objectifs économiques, culturels et sociaux des travailleurs. Mais comme ces interventions n'ont donné que peu de résultats parce que — on le réalise mieux aujourd'hui — les gouvernements ont toujours été les défenseurs des intérêts capitalistes, il faut que les travailleurs s'équipent, indépendamment de leurs allégeances syndicales, pour se faire écouter et se faire respecter par les gouvernements. Ce sera le rôle des comités populaires d'exercer en permanence la vigilance politique nécessaire pour que l'Etat coupe les liens qui l'attachent aux notables qui défendent la domination des investisseurs américains sur les travailleurs, et commence à représenter la population.



TRAVAILLER À DÉFINIR UNE FORME DE SOCIALISME QUÉBÉCOIS

Si les travailleurs rejettent le système actuel c'est pour le remplacer par quelque chose de mieux. Par quoi?

Sur ce point, les ateliers du congrès ont exprimé leur accord sur le rapport du comité des douze qui fait la synthèse des sessions d'études tenues dans tout le mouvement sur les documents "Il n'y a plus d'avenir dans le Québec" et "Ne comptons que sur nos propres moyens". Comme le congrès n'a pas eu le temps de se prononcer en plénière sur ce rapport, le conseil confédéral disposera prochainement des résolutions proposées par les comités pré-congrès et les ateliers du congrès. Voici l'essentiel de ces résolutions.

Une forme de socialisme québécois

"Que la CSN se prononce contre le capitalisme et en faveur d'une forme de socialisme en tant que système réalisant la démocratie économique dans l'intérêt des travailleurs, tout en décrétant la poursuite d'une étude dans le mouvement visant à définir le contenu d'un "système" québécois et les étapes de sa réalisation".

Dans cette conclusion d'ensemble, une "forme de socialisme", signifie un régime qui appliquerait à notre situation au Québec les grands principes du socialisme: des formes d'organisation économique qui respectent la propriété collective des ressources, une véritable planification en fonction des besoins, la participation des travailleurs aux décisions de l'entreprise, une véritable démocratie en somme. Cela écarte aussi bien le marxisme tel qu'on le connaît dans plusieurs pays que le capitalisme d'ici. Cela inclut cependant les organisations coopératives authentiques qui forment autant de noyaux de vie socialiste là où c'est possible mais il serait difficile de transformer tous les secteurs d'activité d'une société par cette seule formule des coopératives.

POUR DÉFINIR ENSEMBLE CETTE NOUVELLE SOCIÉTÉ

Pour continuer avec tous les travailleurs à définir cette société québécoise nouvelle, on propose la formation d'un comité permanent du conseil confédéral qui, de pair avec les services d'information, d'éducation, de recherche et d'action politique, coordonnerait les recherches et les débats et verrait à fournir les instruments de travail nécessaires.

Pour arriver à définir une forme québécoise de socialisme, les principaux points à étudier qu'on mentionne sont les suivants: les formes du socialisme dans les autres pays, les implications du socialisme dans les différents secteurs au Québec, le problème de l'indépendance du Québec sur lequel un véritable débat est inévitable, le problème de la prise du pouvoir et donc de nos liens avec un parti politique sans détruire l'indépendance des syndicats, les changements réalisables dès maintenant au niveau de la consommation, des organisations coopératives, de la démocratisation du pouvoir municipal et scolaire, de l'éducation politique, de l'acquisition par les travailleurs des droits de gérance dans leur entreprise, etc.

UN RÉALIGNEMENT DES SERVICES SYNDICAUX

En optant résolument pour un syndicalisme engagé dans la transformation de la société, il est logique qu'on veuille ajuster le mieux possible toute l'organisation syndicale et ses services à l'action collective définie. Beaucoup d'ajustements se feront d'eux-mêmes, du moment que les militants partagent et saisissent pleinement le sens de l'orientation adoptée. Toutefois, le congrès a donné un certain nombre d'indications précises sur le réaménagement des objectifs et des budgets de certains services, manifestant ainsi clairement une volonté de mettre en pratique les orientations adoptées.

La négociation et la convention collective

Dans l'optique où les syndicats ne visent pas seulement à corriger des abus des employeurs mais veulent bâtir un régime où les travailleurs auront la part qui leur revient dans les décisions, la négociation et l'application des conventions collectives prennent une dimension nouvelle.

A ce sujet, les ateliers du congrès ont donné leur accord à une résolution que le comité pré-congrès a extraite du rapport du comité des douze et qui propose un objectif nouveau à la négociation:

“Que les travailleurs de la CSN et de ses corps affiliés s'appliquent à inventer et à créer de toute pièce un nouveau régime de relations ouvrières-patronales dans l'entreprise (des expériences-pilotes sont possibles dans le secteur coopératif) et intro-

duisent un nouveau modèle de négociation collective de travail, afin que les travailleurs parviennent à exercer démocratiquement la gérance des entreprises (autogestion) partout où ce sera possible. Que le syndicalisme, de même que le mouvement coopératif, deviennent conjointement des écoles d'entraînement aux responsabilités administratives et initient progressivement les travailleurs à l'autogestion”.

L'engagement politique de la CSN est appelé à influencer de multiples autres façons l'action relative à la convention de travail dans l'entreprise qui continue à mobiliser la majeure partie des énergies tant au niveau des services de la CSN que des fédérations et des syndicats locaux. L'action syndicale au niveau de l'entreprise, dont le nerf traditionnel demeure la convention, reste l'enracinement et la cellule de base de l'action collective des travailleurs et de leur volonté de bâtir une société nouvelle.

Les services reliés à l'action politique

Il semble désormais acquis que les syndicats CSN veulent déborder la convention collective et défendre les intérêts des travailleurs au niveau de toute la société 24 heures par jour. A cette fin, le congrès a manifesté une volonté nette de développer les services susceptibles d'aider le mouvement à organiser de façon efficace son action pour changer la société et donner à cette action aurant de rigueur qu'au niveau de la convention collective.

Les journaux ont fait grand état de l'augmentation des budgets des services reliés à l'action politique: éducation, consommation, action politique. On a même parlé de "budget de guerre". En fait, le congrès a voté une augmentation substantielle à ces services, supérieures même à celle déjà prévue par l'exécutif, et la proportion des budgets de ces services comparés à celui de l'organisation a été modifiée. Il importe toutefois de voir les proportions réelles.

Les trois services en question (éducation, consommation, action politique) recevaient 5.4% du budget de fonctionnement de la CSN au cours du dernier exercice alors que les services d'organisation s'accaparaient 22% de ce budget; pour le nouvel exercice, les 3 services mentionnés recevront 9,5% du budget et les services d'organisation 14%. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit du seul budget de la CSN, qui, selon le rapport de l'assiette fiscale, ne représente qu'environ 20% des dépenses de tout le mouvement (CSN, fonds de défense, fédérations, conseils centraux, syndicats).

Les services d'éducation, de consommation, et d'action politique, auxquels on pourrait ajouter la recherche et l'information, qui s'accroîtront également, auront un rôle important à jouer pour la diffusion et la mise en application des orientations votées par le congrès. En effet, l'action politique définie par le congrès ne se limite pas à l'appui aux futurs comités populaires, même si cette tâche est capitale. Le congrès a beaucoup insisté sur le travail d'éducation syndicale et politique à faire si l'on veut que tous les membres s'impliquent dans l'action collective. Le comité des douze également,

comme le rapport du président d'ailleurs, trace tout un programme d'études et de recherches à faire avec l'ensemble des travailleurs en vue de définir une nouvelle société. De plus, à côté des comités populaires, il demeurera un vaste champ d'action politique interne, axé notamment sur l'entreprise: conflits, étude de l'entreprise et du secteur, fermetures, récupération des caisses de retraite, législation ouvrière, situation de l'emploi, sécurité, etc. Le service d'aide à la consommation sera également en mesure d'accroître considérablement son action.

De façon générale, si l'on peut dire que les militants syndicaux sont appelés à être l'âme des comités populaires, il n'est pas exagéré de dire que les comités populaires, loin de dégager les instances syndicales de leurs tâches d'éducation et d'action politiques, leur confèrent au contraire une ampleur et une importance accrues.

L'organisation.

Le service d'organisation conserve une part importante du budget, soit 14%, même si son importance relative a été légèrement diminuée. On a fait valoir que dans l'optique d'un syndicalisme actif, il était capital de former les syndicats et de ne pas se limiter à leur faire signer des cartes. Il est probable également que l'ensemble de l'action politique aura des effets importants sur les résultats du travail d'organisation, notamment une pression accrue pour la modification des lois qui paralysent la syndicalisation, l'attrait croissant exercé par un mouvement syndical de plus en plus efficace et l'atténuation progressive des luttes intersyndicales.

L'ARGENT DES TRAVAILLEURS AU SERVICE DES TRAVAILLEURS

Tous ont semblé d'accord au congrès pour noter un changement important de style sur les questions financières à la CSN. Dès le début des plénières du congrès, le nouveau trésorier a présenté le budget suggéré par tout l'exécutif dans un style facilement accessible à tous. Les finances ont cessé d'être la chasse-gardée d'un homme, ont remarqué plusieurs, et sont maintenant le fait de tout l'exécutif avant d'être l'objet des décisions éclairées de tout le congrès. Effectivement, le congrès a pris le temps de décider des principaux points du budget, de sorte que les choix financiers qui guideront le mouvement au cours des deux prochaines années sont vraiment le résultat des décisions de tout le mouvement.

L'état des finances à la CSN

Du 1er juin 1970 au 29 février 1972, l'état des revenus et dépenses était le suivant:

revenus:	6,398,982.
dépenses:	6,182,521.
surplus:	216,460.

Le bilan au 29 février 1972 était le suivant:

Sommes à recevoir et propriétés:	3,123,034
(au 31 mai 1970: 2,217,099)	
Sommes à payer:	2,622,567
(au 31 mai 1970: 1,904,906)	
Surplus:	500,466
(au 31 mai 1970: 312,192)	

L'état des finances du Fonds de Défense Professionnelle

Du 1er juin 1970 au 29 février 1972, l'état des revenus et dépenses était le suivant:

revenus:	5,797,107.
dépenses:	
secours de grève	1,836,260.
secours de congédiement	93,975.
assistance aux gars de Lapalme	1,077,394.
frais de publicité dans les conflits	328,351.
octroi à la CSN:	236,000.
référendum du SFPQ	67,557.
salaires et frais pour grèves	1,232,385.
TOTAL:	4,872,522.
surplus:	924,584.

Le bilan au 29 février 1972 était le suivant

En caisse	822,560.
A recevoir	2,553,978.
Placements	1,181,834.
TOTAL DE L'ACTIF	4,558,372.
Dette	411,838.
Surplus	4,146,534.

Le budget de la CSN pour les deux prochaines années

Revenus	
per capita	7,578,000 (1.50 par mois)
autres	554,100
TOTAL	8,132,100 (1.60 par mois)

Dépenses	
Administration générale	
Administration (salaires, déplacements, auto)	705,700
Trésorerie et comptabilité (salaires, etc.)	277,700
Dépenses diverses (locaux, frais de bureau, affiliations, délégations, assurances, vérifications, intérêts, etc.)	1,172,700
Dépenses reliées au syndicat des permanents et prévisions pour le renouvellement de la convention	694,600
Fonds de péréquation	252,600
Publications	35,000
Réunions des instances et comités	323,600
TOTAL	3,481,900

Services (salaires, déplacements, auto, services fournis)	
Information et télécommunications	661,000
Consommation	175,200
Action politique	342,100
Education	255,100
Recherche et documentation	184,400
Juridique et technique	343,400
Génie industriel	109,600
Grèves	87,000
Organisation et organisations diverses	1,127,000
Services régionaux (conseils centraux)	1,334,400
TOTAL DES SERVICES	4,579,200
TOTAL DES DEPENSES	8,061,100

Budget du Fonds de Défense Professionnelle

Ce budget, qui totalisait **7,070,500** (1.28 par mois), a été laissé sur la table jusqu'à ce que le Conseil Confédéral ait disposé des réformes proposées par l'assiette fiscale (transformation du fonds de défense en une caisse confédérale et autant de caisses fédérales qu'il y a de fédérations et un nouveau mode d'administration).

Note: le congrès a demandé à l'Exécutif de trouver des moyens pour aider les petits syndicats à participer aux instances et a demandé que les procès-verbaux du conseil confédéral soient envoyés à chaque syndicat.

LES GARS DE LAPALME: UN COMITÉ DE RECLASSEMENT

Les délégués ont eu la difficile tâche de se prononcer sur l'affaire Lapalme. Ils avaient devant eux divers éléments pour se faire une idée. D'abord, le rapport de la commission d'enquête, qui établit que le syndicat Lapalme a reçu, par voie de chèque global versé dans sa caisse commune, certaines prestations auxquelles il n'avait pas droit, totalisant environ \$20,000. La commission, cependant, n'a pu établir le ou les responsables de façon précise.

Un bref rapport du secrétariat d'action politique, qui coordonnait la campagne des gars de Lapalme, rappelait l'ampleur de cette campagne menée dans toute la province, les conséquences désastreuses de l'opération salissage amorcée par l'ex-trésorier Jacques Dion, et concluait qu'il était de plus en plus difficile d'envisager une reprise de la lutte, ce qui ne signifiait pas la cessation de toute forme d'action.

De son côté, le syndicat des gars de Lapalme demandait la continuation des prestations et un nouvel effort pour obtenir un règlement équitable, mais s'opposait à toute demi-solution. Par ailleurs, les délégués venaient d'accepter des orientations politiques qui proclament sans équivoque la volonté de s'opposer fermement aux gouvernements qui tentent d'écraser les travailleurs et leur syndicat.

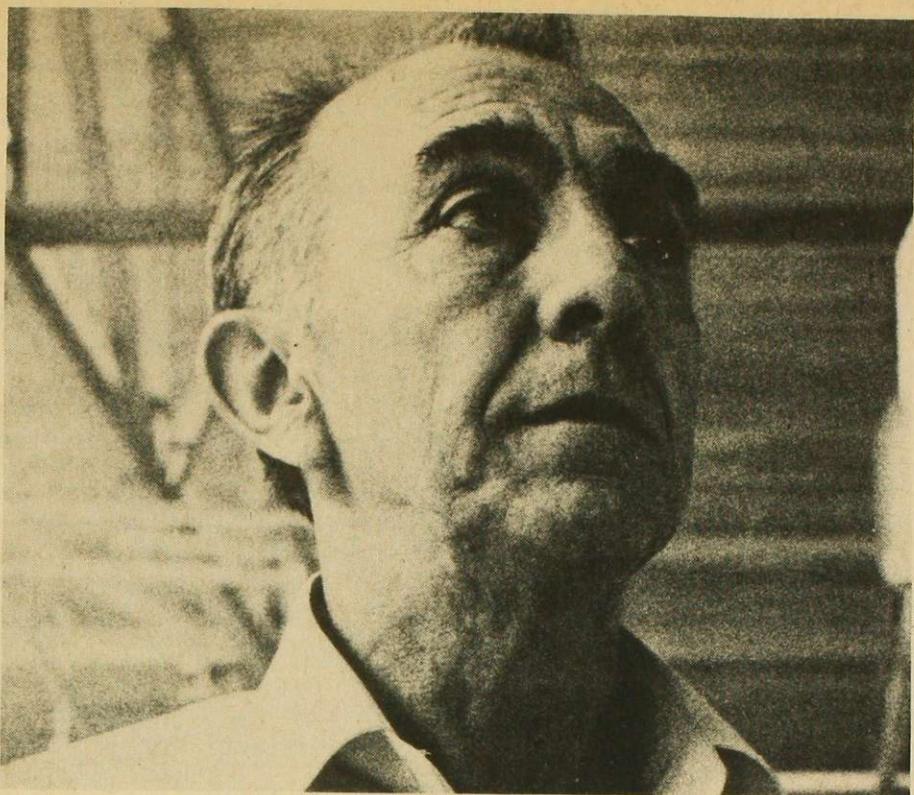
Le délégué Julien Perron a d'abord fait la proposition suivante:

“Que le cas Lapalme soit référé au congrès et que 4 semaines de prestations soit versées comme paye de séparation aux Gars de Lapalme et qu'un comité soit formé composé d'un représentant de l'exécutif de la CSN, d'un représentant de la fédération des services publics et d'un représentant des ex-employés Lapalme; que ce comité ait la tâche de tenter de reclasser les anciens membres du syndicat dans des fonctions qui conviennent à leurs aptitudes.”

En amendement, le délégué Michel Chartrand a proposé que le délai de quatre semaines dans le versement des prestations soit retiré et que le comité de reclassement soumette son rapport au bureau confédéral ou au conseil confédéral.

Le congrès a accepté cet amendement en précisant que le rapport du comité de reclassement devra être soumis au conseil confédéral plutôt qu'au bureau confédéral. De sorte que la résolution adoptée par le congrès se lit comme suit:

“Qu'un comité soit formé composé d'un représentant de l'exécutif de la CSN, d'un représentant de la fédération des employés des services publics et d'un représentant des ex-employés de Lapalme,



Que ce comité ait la tâche de tenter de reclasser les anciens membres du syndicat dans des fonctions qui conviennent à leurs aptitudes et que le comité soumette son rapport au Conseil confédéral.”

Cette résolution signifie que les prestations aux gars de Lapalme continueront tant que le conseil confédéral, qui devra statuer sur le rapport du comité de reclassement, n'en décidera pas autrement.

Une dizaine de délégués ont pris la parole dans le débat sur les gars de Lapalme. L'exécutif n'a pas fait de recommandation ni de commentaires.

Le proposeur de la résolution principale, Julien Perron, a fait valoir que le conflit Lapalme n'avait plus de solution, qu'il contribuait à alimenter la dissidence dans le mouvement, et

que le fonds de défense professionnelle n'était pas une caisse d'assurance-chômage ni un fonds de pension.

Le proposeur de l'amendement, Michel Chartrand, a fait valoir que les gars de Lapalme sont à l'avant-garde de la lutte contre un gouvernement anti-social qui a tout fait pour détruire leur syndicat, et qu'à ce titre la CSN devait continuer de les soutenir. Il a dit qu'on ne pouvait pas blâmer les gars de Lapalme pour avoir reçu des prestations en surplus, car il arrive que cela se passe dans d'autres conflits aussi.

Quant au président du syndicat, Frank Diterlizzi, il a dit qu'il est faux de laisser entendre que son syndicat ne veut plus lutter, et il a demandé aux délégués de respecter la volonté des gars de Lapalme de continuer leur lutte.

LE NOUVEL EXECUTIF

La réforme de l'exécutif et sa nouvelle composition ont reçu une attention particulière au congrès.

On a d'abord rejeté une proposition qui portait à 8 le nombre des membres de l'exécutif et impliquait la disparition du bureau confédéral: pour plusieurs, une telle structure aurait accentué indûment la centralisation.

L'exécutif a été porté à 6 membres et structuré de façon à lui assurer la plus grande souplesse possible et une meilleure adaptation aux besoins des divers secteurs d'activité du mouvement: un président, un secrétaire, un trésorier et 3 vice-présidents dont les responsabilités seront réparties par l'exécutif lui-même en tenant compte des aptitudes de chacun et des besoins présents du mouvement. Le poste de directeur général des services disparaît de l'exécutif.

Le bureau et le conseil confédéral conservent la confiance du mouvement et auront à disposer eux-mêmes des réformes (mineures en général) suggérées par les comités pré-congrès et les ateliers du congrès touchant le fonds de défense, les

services d'organisation, les ressources humaines des fédérations et des conseils centraux, certains aspects des services. Les décisions du congrès sur le budget fournissent cependant des indications précises sur ces divers points.

En somme, aucune réforme fondamentale des structures n'a été proposée ni votée: on s'est soucié d'ajuster les structures existantes aux nouvelles orientations et aux besoins nouveaux d'un mouvement qui grandit rapidement.

Le nouvel exécutif

Le soin qu'on a donné à l'élection des membres de l'exécutif manifeste clairement qu'on compte davantage sur les hommes que sur des réformes de structures pour unifier le mouvement et lui assurer son dynamisme.

La composition du nouvel exécutif est significative de cette recherche d'équilibre au plan de l'âge, des régions, des secteurs et du type d'expérience. Il serait difficile, avec le nouvel exécutif, de parler de mainmise d'un groupe quelconque sur la direction du mouvement.





Marcel Pepin,

président général

46 ans, vient de Montréal. Etudes universitaires en relations industrielles. Vient de la Métallurgie. Expériences de conseiller et de négociateur dans la plupart des secteurs publics et privés. A été aussi secrétaire général de la CSN.



Norbert Rodrigue,

1er vice-président

30 ans. Vient de la Beauce mais oeuvre depuis longtemps à Montréal. Vient des hôpitaux et de la FNS dont il était président. Était président du CCNSP (front commun, groupe CSN).



Victor Dahl,

2e vice-président

58 ans. Vient du Saguenay (Port-Alfred). Travailleur dans une usine de papier jusqu'à son élection. Était président de la fédération du papier et de la forêt. A déjà été vice-président non-permanent de la CSN et président du conseil central du Saguenay.



Claude Girard,

3e vice-président

31 ans. Vient du Saguenay (Chicoutimi). Vient du secteur des hôpitaux mais apporte une bonne expérience du conseil central du Saguenay dont il était président après avoir été responsable de l'éducation.



Jean Thibeault,

secrétaire-général

31 ans. Vient de Shawinigan. Etudes en droit. Expérience dans la Métallurgie, au bureau régional de Québec, au syndicat des permanents et comme adjoint au directeur général des services.



Guy Thibodeau,

trésorier

54 ans. Vient de Shawinigan. Travailleur à l'usine de Gulf jusqu'à son élection. Apporte une expérience solide comme trésorier du fonds de défense et secrétaire du comité de surveillance. Était vice-président de la Métallurgie.

LES 3D

La dissidence des 3D n'a pas fait l'objet d'un débat particulier au congrès. On aurait dit que les délégués étaient contents d'être libérés d'un poids que le mouvement traînait depuis un bout de temps. C'est sûrement une des raisons qui expliquent le succès du congrès.

Dans son rapport, le président a fait une allusion discrète à ses trois anciens collègues de l'exécutif, en disant que s'il nous arrive de perdre quelques combattants qui n'étaient pas faits pour les combats actuels et qui ont mieux compris les luttes du passé, il reste que notre mouvement a démontré qu'il était capable de grandes réalisations et qu'il a encore les entrailles et la détermination qu'il faut pour édifier une société où ceux qui produisent retireront collectivement les fruits de leur travail.

Le président a également invité les syndiqués qui ont suivi les 3D à revenir prendre leur place dans la CSN. Car s'il y en a parmi eux qui entretenaient des griefs envers le mouvement, ces griefs peuvent toujours se régler à l'intérieur des instances démocratiques, comme le congrès l'a démontré.

A la condition toutefois que tout le monde et que tous les groupes tirent dans le même sens. C'est cela qu'on a senti au

congrès, que tout le monde tirait dans le même sens. Des débats il y en a eu. Toutes les questions que les 3D charriaient en les déformant, comme l'action politique, comme la place du secteur privé, comme les gars de Lapalme, comme l'administration du fonds de défense professionnelle, toutes ces questions ont été débattues et elles ont été résolues parce qu'elles ont été débattues dans la sérénité par des délégués qui visaient tous le même but, soit de défendre les travailleurs le plus efficacement possible grâce à un mouvement de mieux en mieux armé.

En somme, le départ des 3D a raffermi la CSN. Trois fédérations, celle du bâtiment et du bois, celle du textile et celle du vêtement n'étaient pas représentées au congrès parce que leurs dirigeants ont suivi les 3D, mais des syndicats de ces fédérations étaient représentés, surtout dans le bâtiment, et ont pu juger la qualité de la démocratie CSN.

D'ailleurs chaque jour – et cela avait commencé avant le congrès – des syndicats en assemblée générale réaffirment leur fidélité à la CSN. On se rend compte maintenant que la dissidence des 3D n'était pas un phénomène de la base, mais une fatigue au niveau de cadres prématurément vieillies.

LES COMITES POPULAIRES SONT NÉS DANS LE PEUPLE

En lançant l'opération des comités populaires, le congrès ne fait que consacrer et développer une méthode d'action qui est née dans le monde ordinaire au Québec depuis quelques années, particulièrement au cours de la récente crise du bill 19.

Qu'on pense aux multiples comités de citoyens, comités d'action politique, fronts de toutes sortes qui se sont formés un peu partout dans le Québec depuis quelques années. Au cours de la crise du bill 19, des villes comme Sept-Iles, Baie-Comeau, Thetford, St-Jérôme ont inventé, à toutes fins pratiques, la réalité des comités populaires, au coeur même de l'action. Ce qui est maintenant proposé, c'est d'étendre ce moyen d'action et de lui don-

ner une dimension complète et permanente.

Sept-Iles:

L'homme ou la loi?

Un premier témoignage écrit sur l'expérience de Sept-Iles vient de paraître. Viateur Beaupré, enseignant et écrivain, qui a été arrêté et emprisonné 3 fois durant la crise de mai, vient de publier avec l'aide des syndicats un volume qui est un témoignage virulent de ce qu'il y vécu dans cette crise et une attaque sans pitié contre les notables et la police à Sept-Iles. Le sort fait à Claude Ryan lors de son récent passage à Sept-Iles témoigne de la pertinence des remarques de Beaupré et de la vitalité concrète du "comité populaire" avant le nom qui s'est formé à Sept-Iles.

À Sept-Iles en mai 1972

Que les puissants se réunissent à l'Auberge des gouverneurs de Sept-Iles pour prendre des décisions à la place du Conseil de ville et de la Commission scolaire au cours des événements de mai 1972, à Sept-Iles, ce n'est pas de la violence, à leurs yeux. Au contraire, ils se décernent un titre glorieux: "Citoyens respectueux de l'ordre et de la loi."

Pendant que ces honorables étaient assemblés à l'Auberge des gouverneurs, avec toute la protection des deux corps policiers, le Front commun, lui, se voyait refuser l'arène où, à deux reprises, les jours précédents, les syndiqués avaient fait la preuve qu'ils pouvaient se réunir sans mettre en danger ni les structures ni la peinture de l'édifice. Qui fut victime ou violenté, en cette circonstance? Les cochons de syndiqués ou les cochons réunis à l'Auberge des gouverneurs?

Nous avons pris le nom de Front pas commun pour qu'il soit bien entendu qu'il n'y a pas seulement des gens communs, vulgaires, à Sept-Iles;

Le désordre, est-ce d'exiger que Sept-Iles soit une ville où la minorité anglaise (13%) apprenne la langue nationale des Québécois?

La Loi 19 qui veut écraser les travailleurs comme s'ils étaient des criminels de droit commun?

La Loi 15 qui veut étrangler les gars de la construction?

La loi qui permet aux compagnies de finance de voler les gens de Sept-Iles avec des taux d'intérêt variant entre 20 et 30%?

“NOUS SOMMES SUR LA BONNE VOIE”

Marcel Pepin, président général

“Le congrès de la CSN a eu lieu et a été un succès. Certains pouvaient penser que la CSN était affaiblie: le congrès a démontré au contraire que notre centrale était plus forte et plus combattive que jamais.

Des personnes ont tenté de saboter le congrès: de nouveaux adversaires que nous connaissons ont tenté de faire remettre le congrès. Ces adversaires reconnus et identifiés n'ont pas osé se rendre jusqu'au congrès de peur de subir la défaite. Ces adversaires sont animés par la crainte et la frayeur. La démocratie les a énervés au point qu'ils ont préféré partir plutôt que de se fier aux instances démocratiques du mouvement. Malgré eux, il fallait que le congrès se tienne.

Il y avait aussi les négociations du secteur public: c'était une autre source de crainte pour beaucoup de délégués. Ce nouveau style de négociations, beaucoup se demandaient ce qu'il pouvait bien signifier pour notre cen-

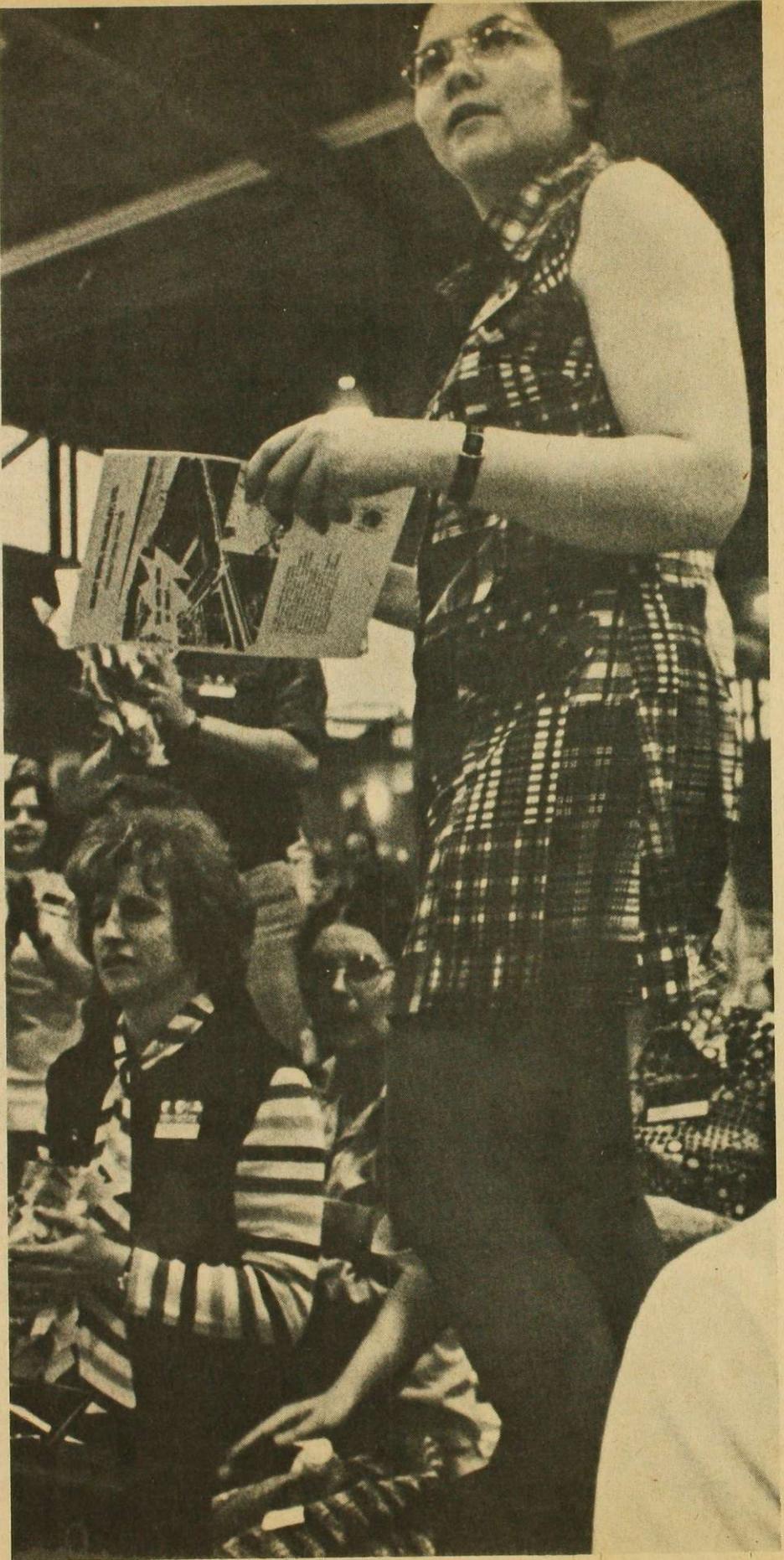
trale. Pour cette raison aussi, il fallait que le congrès ait lieu.

Il a eu lieu, et dès le début ce fut un souffle d'unité et de camaraderie qui s'est installé parmi les délégués. C'était de bonne augure. Jamais ce congrès, contrairement à d'autres du passé, n'a connu la lassitude. La démocratie s'y est exprimée à plein. Cela vient sans doute en partie du fait que les règles de procédure avaient été modifiées afin de permettre à tous de s'exprimer plus librement et plus souvent.

Bref, de l'avis de tous les délégués que j'ai pu rencontrer durant le congrès et après, ce fut un congrès réussi. Et dans les assemblées qui se tiennent dans les syndicats depuis, et j'ai assisté à plusieurs d'entre elles, on peut constater que les militants veulent travailler dans le sens des décisions du congrès.

Maintenant, c'est le temps de passer à l'action. Nous sommes sur la bonne voie!”







Après sa non-réélection au poste de secrétaire général, Raymond Parent a réaffirmé devant le congrès sa volonté de continuer à servir dans la CSN. L'ovation qu'il a reçue des délégués a manifesté sans équivoque que le mouvement lui conserve une confiance certaine. La réussite du congrès, dont il avait été le principal organisateur, est un titre de plus qui justifie cette confiance.

le travail

vous apporte le témoignage de plusieurs délégués sur l'importance et le sens du récent congrès (P. 2-15)

vous fournit l'analyse de la représentativité du congrès (P. 16-17)

vous présente un résumé des principales orientations décidées par le congrès, soit

- la rupture avec le régime politique et économique (P. 21)
 - les comités populaires (P. 22-23)
 - la recherche d'une forme de socialisme québécois (P. 25)
 - le réalignement des services de la CSN (P. 26-27)
 - la distribution des budgets (P. 28-29)
 - la lutte des gars de Lapalme (P. 30-31)
 - le nouvel exécutif (P. 32-33)
-

fait le point brièvement sur l'aventure des 3D (P. 34)

vous apporte l'écho d'un comité populaire avant le nom à Sept-Îles (P. 35)

et rapporte en conclusion les impressions de Marcel Pepin sur le congrès (P. 36)

POUR VAINCRE

Une réédition du rapport moral du président général, qui tiendra compte des amendements votés par le congrès, sera disponible à la mi-juillet.

Les syndicats et les membres pourront se le procurer à .50 l'exemplaire au service d'information de la CSN (1001, St-Denis, Montréal). A l'extérieur du mouvement le grand public pourra l'acheter dans les kiosques et librairies, de même que dans les librairies coopératives de Cegep, au prix de \$1.00.